



**IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ET ARTICULATION DES TEMPS**



**MULTIFONCTIONNALITÉ
ET ÉCONOMIE DU BOIS**



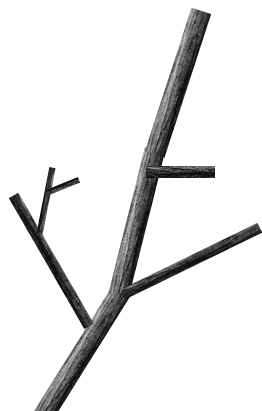
GOUVERNANCE



RÔLE DES ACTEURS PUBLICS



Service public forêt-bois



« Quand tu en viens à te dire, en tant qu'acteur public, que ta seule solution pour mettre en œuvre des pratiques de gestion durable, c'est l'acquisition, c'est que tu as échoué sur d'autres formes de coopération entre acteurs et ce n'est pas bon signe »

Tensions / paradoxes / injonctions contradictoires

▶ **La mairie premier guichet d'interpellation VS un éparpillement des rôles et des responsabilités**

Les maires sont souvent interpellé·e·s par les habitant·e·s quand le paysage change brutalement (par exemple suite à une coupe rase), mais ils et elles ont peu de leviers autres que la réaction après coup, vérifier que la coupe était prévue dans le programme de travaux du ou de la propriétaire. Les maires sont aussi interpellé·e·s par les propriétaires quand il y a intrusion dans leur propriété (et parfois dégradation). Dans la réalité, une très grande diversité d'acteurs publics est impliquée de près ou de loin sur les questions forestières, à tous les échelons (de l'État aux collectivités locales), ce qui rend difficile la distinction des rôles, missions et spécificités de chacun.

▶ **Collectivité propriétaire de forêts VS Garante de l'intérêt général : Des politiques publiques forestières variées**

La prise en compte du sujet forêt est variable selon les collectivités et selon le portage politique (des services dédiés VS un agent en charge de la charte forestière isolé dans l'organigramme ; des élu·e·s plus ou moins sensibilisé·e·s) ... Les collectivités se positionnent souvent sur l'achat de forêts, pour garantir la préservation de certains espaces naturels ou pour se garantir un accès à la ressource.

Mais même sans être propriétaires, les collectivités tendent de plus en plus à investir le sujet au nom de l'intérêt général, à travers différents leviers : PLUi, Espaces Naturels Sensibles, politique de développement économique et structuration de la filière ... ou encore via des dispositifs juridiques plus ambitieux comme les Obligations Réelles Environnementales où l'acteur public se fait le garant de pratiques de gestion jugées vertueuses sur une propriété privée.

Les stratégies forestières sont parfois isolées, voire concurrentes sur un même territoire, par exemple pour l'achat d'une parcelle (Conservatoires d'Espaces Naturels VS Collectivités).

▶ **Achat public**

Certaines collectivités développent une stratégie d'achat et/ou de labellisation pour se fournir en bois local pour la construction et contourner l'interdiction de critère de localisme géographique.





Nos hypothèses

- ▶ **Et si** on avait des stratégies forestières mutualisées entre petites communes d'un même territoire ?
- ▶ **Et si** on pensait un parcours pour soutenir les acteurs privés vers des modes de gestion plus durables ?
- ▶ **Et si** les PNR étaient la bonne échelle pour projeter l'adéquation entre production durable et besoins, face à l'incertitude qui pèse sur l'accès à la ressource en bois ?
- ▶ **Et si** on repensait les fiches de postes de certains métiers – comme le garde champêtre – comme personne-relai entre différents acteurs et veilleur de la ressource ?
- ▶ **Et si** une forêt publique était gérée par des collectifs citoyens (démembrement foncier-bâti), avec une délégation de gestion à un collectif ?
- ▶ **Et si** les collectivités devenaient les animatrices d'une dynamique forte multi-acteurs ?
- ▶ **Et si** on pensait des formations ou temps d'inspirations collectifs entre élus-agents-proprétaires-gestionnaires ?
- ▶ **Et si** des communes forestières s'associaient à des collectivités non productrices de bois pour penser des systèmes d'approvisionnement en circuit-court ?

« Ce qui paraît important maintenant ce n'est pas de proposer des solutions mais c'est de se donner les moyens de le faire efficacement localement en se basant sur les connaissances scientifiques récentes, techniques, locales »

C'est inspirant

- ▶ Les comités inter-chartes entre le Havre, Rouen, l'Agglo Seine Eure et le PNR des Boucles de la Seine Normande pour essayer de mettre en place des actions communes entre les quatre chartes forestières
- ▶ La co-construction (élu.e.s, expert.e.s de la biodiversité, collectif Plein d'Essence, groupement citoyen.ne.s de la forêt hospitalière, l'ONF et l'URCOFOR) du document d'aménagement de la forêt de l'hôpital à Cluny
- ▶ L'animation d'une stratégie de filière forêt-bois à l'échelle du pays de Brest
- ▶ Un projet soutenu par la Fondation de France qui mobilise chercheur.euse.s et acteurs publics afin de mettre les données scientifiques au service d'une gouvernance intégrative incluant une diversité de parties prenantes.
- ▶ Commission Syndicale de Gestion du Bois en Indivise, entre le Cirmont Val d'Ajol et le Val d'Ajol, avec un fonctionnement proche d'une organisation coopérative (un acteur = une voix) et indépendamment de la surface de forêt que la commune verse au « pot commun ».